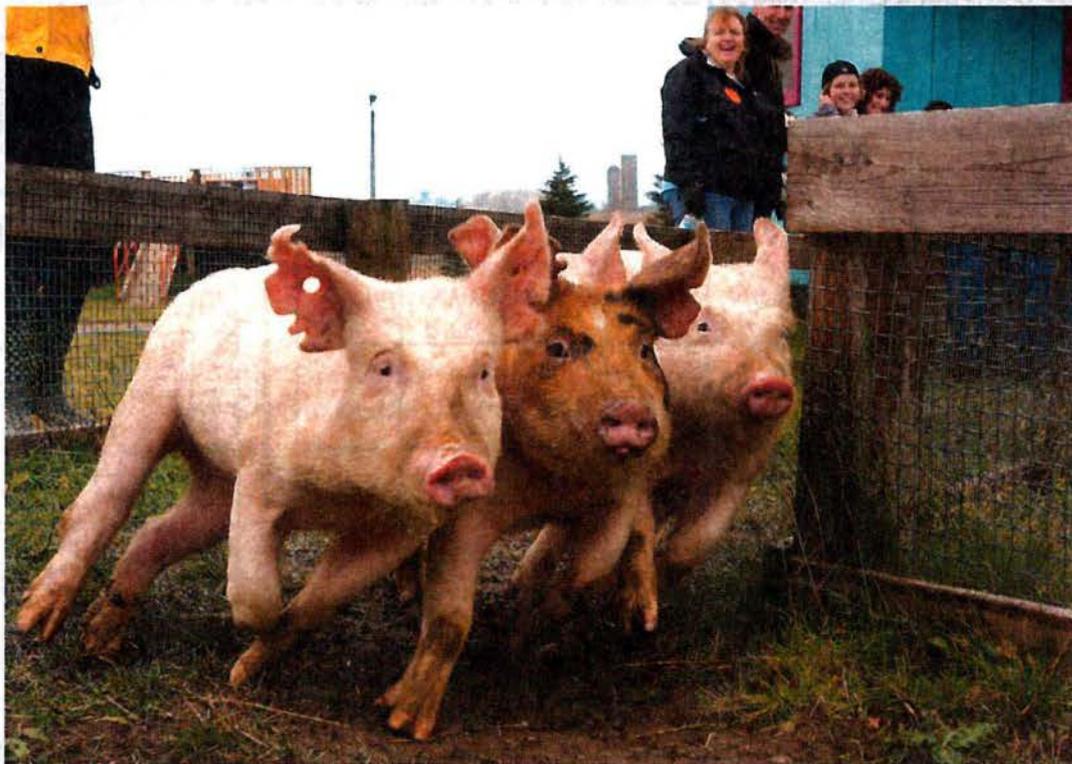


# ON ACHÈVE BIEN LES COCHONS

**C**omme une entité anonyme aux contours indéfinis, le Parlement européen a donc ratifié le Ceta le 15 février 2017 par 408 voix, contre 254. Notons que, sur les 74 députés français, 48 ont voté contre, 16 pour et 10 se sont abstenus, rejoignant ainsi la Grèce, l'Autriche, l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni dans la liste des Etats dont les parlementaires se sont majoritairement opposés au traité.

Nous ne reviendrons pas ici sur les clauses et articles considérés comme préjudiciables aux intérêts de la France, étant entendu que la procédure institutionnelle n'est pas terminée. Nous pouvons en revanche affirmer en conscience que cette ratification sonne le glas de ce qu'il reste de la filière porcine française. Pas moins de 70 000 t de porc canadien débarqueront à bas prix dès le mois d'avril sur le marché européen après suppression des droits de douane. Une concurrence déloyale, compte tenu du système de production porcine du Canada qui, ajoutée à celle de

l'agro-industrie allemande, constituera le coup de grâce pour les producteurs français qui parvenaient péniblement à maintenir la tête hors de l'eau. On trouvera ainsi du porc canadien sur les étals de la grande distribution à un tarif parfois inférieur de 20 % à celui du français. Pis, la suppression des droits de douane interdira toute régulation des prix agricoles et toute maîtrise des volumes de production. Ainsi est-il prévu dans le traité que l'une des parties puisse demander des compensations en cas de subventions préjudiciables à ses intérêts. Comme les aides accordées aux éleveurs européens sont nettement supérieures à celles dont bénéficient les Canadiens, ces derniers seront en droit de demander des dommages auprès de Bruxelles, à moins d'industrialiser davantage, avec les conséquences écologiques que l'on sait, la production française. Non seulement nos éleveurs vont disparaître, mais il faudra en plus payer pour qu'ils meurent un peu plus vite. Cochon qui s'en soucie. ■



norm bettis / landov / maxppp

**LE TRAITÉ RATIFIÉ LE 15 FÉVRIER** sonne le glas de la filière porcine française. Pas moins de 70 000 t de porc canadien débarqueront à bas prix dès le mois d'avril sur le marché européen.